



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## développement

Question écrite n° 39724

### Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur les exceptionnels résultats de la France dans plusieurs disciplines sportives. Après la victoire en Coupe du monde de football, les sportifs français ont été finalistes de la coupe Davis, du championnat du monde de rugby et du championnat du monde de volley-ball. Au-delà de la fierté légitime qu'éprouvent les Français, il lui demande si ces résultats ne mériteraient pas de déterminer une vaste campagne d'information en faveur du sport et singulièrement du sport d'équipe qui pourrait être, pour tous les jeunes, un exemple et une motivation renouvelée pour le sport qui est une école essentielle d'éducation et de civisme.

### Texte de la réponse

Le sport français connaît effectivement des résultats exceptionnels tant dans les disciplines collectives comme le football, le rugby, le handball ou le tennis, que dans des sports individuels, escrime, cyclisme..., au féminin comme au masculin, et l'opinion publique répond de plus en plus « présent », avec enthousiasme à chaque rendez-vous afin de partager de grands moments de plaisir et d'émotion. L'ampleur de ce mouvement témoigne que le sport a conquis une place de premier plan dans tous les domaines de la société. Madame la ministre de la jeunesse et des sports a souhaité prolonger l'enthousiasme des mois de juin et de juillet 1998 et valoriser l'esprit de la Coupe du monde de football en s'attachant à promouvoir des initiatives à caractère social et culturel prenant appui sur le sport. Elle a initié l'opération « 1, 2, 3... à vous de jouer » qui a suscité dès 1999 plus de 3 000 projets sur l'ensemble du territoire national et dont le dispositif a été renouvelé pour l'année 2000. Les objectifs recherchés sont de trois ordres : renforcer le dialogue engagé avec les jeunes et tous les bénévoles lors de rencontres locales de la jeunesse et de forums sportifs ; contribuer à la solidarité, à la cohésion sociale en favorisant la mixité, l'ouverture aux autres ; favoriser l'accès des jeunes à des pratiques sportives et culturelles régulières ainsi qu'à la prise de décisions et de responsabilités. Le ministère de la jeunesse et des sports a institué au plan national un événement majeur, une fête des sports et de la jeunesse, dont la première édition (les 25 et 26 septembre 1999) a permis de rassembler, autour de plus de 300 événements, plusieurs centaines de milliers de participants, grâce à la participation des clubs, de nombreuses communes et des services déconcentrés du ministère. La prochaine fête du sport et de la jeunesse (les 23 et 24 septembre 2000) devra s'inscrire dans l'esprit des Jeux olympiques 2000 et offrira un espace d'expression populaire à travers la pratique ou la découverte d'activités sportives. L'attention portée aux jeunes dans leurs pratiques sportives et associatives et, au-delà, dans leur accession à la citoyenneté doit se concilier harmonieusement avec l'objectif de préparer leur avenir. Le ministère de la jeunesse et des sports s'est associé résolument au dispositif gouvernemental « emplois-jeunes ». Avec plus de 41 950 emplois jeunes, le mouvement associatif et sportif est le deuxième employeur en importance après le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Madame la ministre a également souhaité une meilleure cohérence de l'information et une plus grande coordination entre les différents intervenants en direction des jeunes. Ainsi, après avoir créé en 1998 les conseils de la jeunesse, espaces de débats et d'élaboration de propositions nouvelles pour associer les jeunes aux décisions les concernant, le festival de la citoyenneté, qui développera de multiples initiatives dans toute la

France, du 18 au 25 mars 2000, sera l'occasion d'amplifier la démarche de dialogue engagée avec les jeunes à l'échelle de toutes les institutions. Il s'agit, pendant cette période, de mesurer le rôle déterminant pour notre société de la jeunesse, de son avenir, de la place qu'elle occupe dans notre pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39724

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 janvier 2000, page 24

**Réponse publiée le :** 6 mars 2000, page 1498